

**Règlement communal - Aide à l'apport d'amendement calcaro-magnésien pour les agriculteurs**

**ANNEXE 1 - Formulaire de demande**

Formulaire à rentrer à l'Administration communale (Bovigny 59 – 6671 Gouvy) ou via « [administration@gouvy.be](mailto:administration@gouvy.be) »

**A. Renseignements concernant le bénéficiaire de l'aide communale**

Nom et prénom du demandeur .....

Rue et n° .....

Code postal et localité .....

Date de naissance du demandeur .....

N° de producteur .....

Montant de l'aide sollicitée .....

Numéro de compte du demandeur .....

**B. Déclaration du requérant**

Le requérant sollicite la prime communale à l'aide à l'apport d'amendement calcaro-magnésien et déclare avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'octroi de la prime et y souscrire sans réserve.

Fait de bonne foi à ....., le .....

Signature .....

**A joindre en annexe :**

- La facture acquittée relative à l'apport d'amendement calcaro-magnésien (facture d'achat et/ ou facture de l'entrepreneur, avec le détail des travaux effectués), ainsi que la preuve de paiement.
- Une copie de la déclaration PAC, avec la copie des orthophotoplans concernés.